

DATE D’AFFICHAGE
05 JUIN 2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU LUNDI QUINZE MAI 2023

N° d’ordre : 2023-03



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 15/05/2023

Présents :

M. PROUST : **Président**; (excepté de la Q.34 à la Q.35 inclus)

M. ANGELRAS (excepté à la Q.28), M. BEAUME, M. CAMPELLO, M. CHAILAN, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, M. GADILLE, M. GREGOIRE, M. LUCCHINI, M. NICOLAS, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER, M. VALADE, M. VALADIER (excepté de la Q.20 à la Q.23 inclus et de la Q.31 à 60 inclus présent à la Q.32) : **Vice-Présidents**;

M. ARTAL, Mme BERGOGNE, M. BOLLEGUE, M. CLEMENT, Mme DE GIRARDI, M. DE GONZAGA, M. DESCLOUX, M. DUPRET, M. GAILLARD, M. GRANAT, M. GRANCHI, Mme LECOQ, M. LEROI, M. MARCOS, M. MAZAUDIER, M. PLANES, M. PLANTIER, M. PREVOTEAU, M. TAULELLE (excepté de la Q.24 à la Q.60 inclus), M. TIBERINO (excepté de la Q.37 à la Q.50 inclus), M. TIXADOR, Mme TUDELA, M. VERDIER (excepté à la Q.28), M. VINCENT, M. VOLEON : **Membres du Bureau**;

Mme ACHKAR, Mme BARBUSSE, M. BASTID, M. BELHAJ, M. BERKANI, M. BONNE, M. BOUGET, Mme BOURGADE, Mme BUTEL, M. CARRIÈRE (excepté de la Q.26 à la Q.27 inclus), M. CONTASTIN, M. COURDIL, M. DETREZ, M. DOUAIS (excepté de la Q.25 à la Q.60 inclus), M. ESCOJIDO, Mme FAYET, M. FERRIER, Mme GARDET, Mme GARDEUR, M. GILLI, M. GOURDEL(excepté de la Q.25 à la Q.60 inclus), M. HAMARD, M. JACOB, Mme LEBLOND, Mme LIMONES, Mme MAY, Mme MENUT, Mme NICOLAS, Mme ORLAY-MOUREAU (excepté de la Q.24 à la Q.60 inclus), M. PIO, Mme RAINVILLE, Mme ROULLE, Mme ROUVERAND, M. ROUX, Mme SARTRE, M. SCHIEVEN, M. SEGUELA, Mme SOLANA, Mme TOURNIER BARNIER (excepté de la Q.1 à la Q.3inclus), Mme TRONC, Mme WOLBER : **Conseillers Communautaires**;

Absents excusés :

Mme AJMO-BOOT (donne pouvoir à Mme TUDELA), Mme ARCHIMBAUD (donne pouvoir à M. GILLI), M. BERTIER (donne pouvoir à M. ARTAL), Mme BOISSIERE (donne pouvoir à M. BELHAJ), M. CHABERT (donne pouvoir à M. VALADIER), Mme CHELVI-SENDIN (donne pouvoir à Mme REY-DESCHAMPS), M. DALMAS (donne pouvoir à Mme RAINVILLE), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. PLANTIER), Mme GIACOMETTI (donne pouvoir à M. FERRIER), Mme GIANNACCINI (donne pouvoir à Mme BERGOGNE), Mme GUERIN-GRAIL (donne pouvoir à Mme LECOQ), Mme JOUVE-SAMMUT (donne pouvoir à Mme BARBUSSE), M. LACHAUD (donne pouvoir à Mme ROUVERAND), M. MARQUET (donne pouvoir à M. VOLEON), M. PASTOR (donne pouvoir à Mme LEBLOND), Mme POIGNET-SENGER (donne pouvoir à Mme RICHARD), Mme PROHIN (donne pouvoir à Mme ROULLE), M. QUITTARD (donne pouvoir à M. PLANES), Mme VENTURINI (donne pouvoir à Mme ORLAY-MOUREAU de la Q.1 à la Q.23 inclus et donne pouvoir à M.SCHIEVEN de la Q.24 à la Q.60 inclus), Mme TOURNIER BARNIER (de la Q.1 à la Q.3inclus), M.VALADIER (de la Q.20 à la Q.23 inclus et de la Q.31 à 60 inclus présent à la Q.32), M. TAULELLE (de la Q.24 à la Q.60 inclus), Mme ORLAY-MOUREAU (donne pouvoir de la Q.24 à la Q.60 inclus à Mme WOLBER), M. DOUAIS (donne pouvoir à M.BONNE de la Q.25 à la Q.60 inclus), M. GOURDEL(donne pouvoir à M. PROUST de la Q.25 à la Q.60 inclus excepté les Q.34 et Q.35 absent excusé), M. CARRIÈRE (de la Q.26 à la Q.27 inclus), M. ANGELRAS (à la Q.28), M. VERDIER (à la Q.28), M. PROUST (de la Q.34 à la Q.35 inclus), M.TIBERINO (de la Q.37 à la Q.50 inclus) M. FLANDIN (absent excusé), M. POUDEVIGNE (absent excusé), M. PROCIDA (absent excusé)

Assistaient à la séance :

M. BAUMELOU, Directeur de Cabinet
Mme SALELLES, Cheffe de Cabinet
M. JULIEN, Collaborateur de Cabinet
M. LHEUREUX Directeur Général des Services
M. DUCHENNE, Directeur Délégué à la Mobilité et au Développement Durable
M. LICOUR, Secrétaire Général / RH
Mme RATAJCZAK, Directrice Générale Adjointe au Développement du Territoire
M. WATZKY, Directeur Général Adjoint à la Commande Publique et aux Affaires Juridiques
Mme AMBROSINO, Directrice de l'Administration Générale
M. BUDO, Directeur d'Appui Administratif Financier et Juridique
M. GIRARD CAMBON, Directeur des Finances
Mme FLEURY, Directrice du Contrôle de Gestion
M. LEFEBVRE, Directeur du Développement Economique
Mme MERY, Directrice de projet NPNRU
Mme ROUSSEL, Directrice des Ressources Humaines
Mme LOUIS Alexia, Chef de service Programmation Budgétaire et Pluriannuelle
M. PERRIER Laurent, Chef de service fiscalité
Mme ASCIONE, Chef de service Finances-Comptabilité-Budget
M.CHARMIN Zacharie, Chef de service Relations Usagers
M.CARILLO Philippe, Chef de service Gestion logistique Bâtiments
Mme VOLLENWEIDER, Chef du service des Assemblées Communautaires
M.QUIN Vincent, service Gestion Administrative Et Logistique
Mme BERAUD-MOKHTARI, Service Assemblées Communautaires
Mme YVRARD, Service Assemblées Communautaires
Mme AURIAC, Chargée de Mission PAT et Agriculture
M. BRANCOURT : Collaborateur du groupe IEC
M. STEVANT : Collaborateur du groupe UPDT
M. PENATI : Collaborateur du groupe UPDT
Mme TIXADOR : Collaborateur du groupe EPNM
M.CARLOS : Collaborateur du groupe la Gauche Unie, Citoyenne et Écologiste
Mme BRITO de SOUSA : Collaborateur du groupe Rassemblement National



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15/05/2023

L'an deux mille vingt-trois le lundi quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mardi neuf mai, sous la présidence de Monsieur Franck PROUST, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du *27 mars 2023*. Le procès-verbal est approuvé à **l'unanimité**.

M. BERKANI Abderzak, M. JACOB Thierry et Mme GARDET Laurence, Hélène LECOQ s'abstiennent.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Il annonce des pouvoirs et les absents excusés et constate que le quorum est atteint.

Monsieur COURDIL, benjamin de l'Assemblée, est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les élus que la liste des délibérations votées lors du Bureau Communautaire délibératif du 09 mai 2023 ainsi que la liste des Décisions prises sur la période leur ont été envoyées sous forme de liens avec l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire.

Monsieur le Président annonce les modifications de l'ordre du jour :

- Développement Economique : la délibération n° 28 ayant pour objet : L'attribution d'une subvention à l'association Les Incroyables Possibles pour la gestion et l'animation du FabLab de Nîmes, sera rapportée par Monsieur Daniel-Jean VALADE.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

| N° | TITRE DE LA QUESTION |
|-----|--|
| | <i>Finances</i> |
| 001 | <p>Budget annexe Aménagement numérique du territoire Reprise totale de la provision pour litige concernant le contentieux avec la société Orange</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme BOURGADE Mary, Mme NICOLAS Helene, M. PLANTIER Julien, M. TAULELLE Marc, M. VALADIER Eddy</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 002 | <p>Budget principal Aéroport - Reprise de la provision pour litige concernant le contentieux avec la société EDEIS AEROPORT NIMES</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme BOURGADE Mary</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 003 | <p>Budget Principal Modification de l'Autorisation de Programme pour la réalisation d'un 1er secteur opérationnel du Projet Magna Porta</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p><u>Contenu des débats</u> :</p> <p>Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »</p> <p>Mme FAYET souhaite obtenir quelques éléments d'analyse sur le fait qu'il n'y ait qu'un seul candidat pour l'appel à projet Magna Porta.</p> |

Monsieur Franck PROUST, Président explique que l'Agglo est obligée de prendre des précautions pour ne pas renouveler ce qu'il s'est passé pour Grezan V sous l'ancienne mandature et être bloqués. Il veut pouvoir même si un compromis est signé garder le contrôle sur l'échéancier et la typologie exacte des entreprises. La SPL est en train d'évaluer les offres. Il précise que la rareté du foncier oblige à être très exigeant sur le ratio m2/nombre d'emplois créés. Si les projets arrivaient à concrétisation, 2 à 3000 emplois pourraient être créés sur cette 1ère tranche.

Expression des votes :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ARTAL Joseph, M. ARTAL Joseph mandataire de M. BERTIER Jean-francois

UNANIMITE

004 Budget Transports Modification de l'autorisation de programme

Equipements contractuels

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

005 Budget Transports Modification de l'autorisation de programme Aménagement réseaux bus

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

006 Budgets annexes Transports Le Grand Cycle de l'Eau et Aménagement numérique du territoire - Modification de l'autorisation de programme TCSP T1 Extension Sud

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. FERRIER Bruno, M. FERRIER Bruno mandataire de Mme GIACOMETTI Corinne

UNANIMITE

| | |
|-----|--|
| 007 | <p>Budget annexe Transports : apurement du compte 45811 Travaux opération Ligne T1 Tram Bus</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. GAILLARD Maurice, M. SEGUELA Roger CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. JACOB Thierry</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 008 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget PRINCIPAL</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p><u>Contenu des débats</u></p> <p>Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »</p> <p>M. CLEMENT souhaite savoir où apparaît la dotation de l'Etat au titre de la disparition du CVAE.</p> <p>Groupe Union pour le Développement de notre Territoire</p> <p>M. GOURDEL répond que les Budgets sont votés à partir de projections de recettes et de dépenses, si la dotation pour la CVAE n'apparaît pas c'est qu'il faut attendre la notification avant de l'inscrire au Budget ou de faire la Décision Modificative.</p> <p>Groupe Rassemblement National</p> <p>Mme GARDET s'interroge sur toutes ces modifications alors que le Budget vient d'être voté.</p> <p>Monsieur Franck PROUST, Président fait remarquer que le Budget ayant été préparé en novembre, des adaptations des Budgets ont dû être faites pour prendre en compte les impondérables et les nouvelles décisions.</p> <p><u>Expression des votes :</u></p> <p>ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. COURDIL Francois</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 009 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget annexe Transports</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p><u>Contenu des débats</u></p> <p>Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »</p> <p>Mme FAYET souhaite avoir quelques informations sur la prochaine Délégation de Service Public pour les Transports.</p> |

| | |
|------------|---|
| | <p>Monsieur Franck PROUST, Président répond qu'étant au stade de la consultation, il ne peut s'exprimer sur ce dossier.</p> <p><u>Expression des votes :</u></p> <p><i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 010 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget EAU</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CARRIÈRE Emmanuel, M. GOURDEL Pascal</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 011 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget Assainissement</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 012 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget annexe Grand Cycle de l'Eau</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 013 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget annexe Collecte et Traitement des Déchets Ménagers</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beume Frederic <i>ABSTENTIONS :</i> <i>CONTRE :</i> <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |

| | |
|--------------------------------|--|
| 014 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget annexe Aménagement numérique du territoire</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 015 | <p>Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 - Budget Aéroport</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote ;</i> M. PIO Christophe</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 016 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Moulézan pour la création d'un lieu ludique et sportif</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : M. GOURDEL Pascal, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| <i>Administration Générale</i> | |
| 017 | <p>Désignation du référent déontologue des élus de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole. Modification de la charte de déontologie des agents et des élus de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles</p> <p><u>Contenu des débats</u></p> <p>Groupe des Progressistes</p> <p>Mme LECOQ précise que le groupe est favorable à cette délibération mais qu'il aurait souhaité qu'elle soit l'opportunité de rappeler l'exemplarité des élus attendue par les citoyens. Le groupe regrette que les Communes n'aient pas été associées à la réflexion car elles doivent aussi désigner un déontologue avant le 1^{er} juin.</p> <p>Monsieur Franck PROUST, Président répond que la possibilité d'avoir une consultation régulière avec un déontologue va permettre d'éviter les erreurs qui nuisent à l'image de la personne concernée et de la classe politique en général.</p> |

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

M. BASTID explique que depuis des années il y a eu des abus de la part de certains élus qui ont terni l'image des élus de la République ce qui a entraîné des comportements abstentionnistes et qu'il faut redonner de la confiance dans notre société.

Monsieur Franck PROUST, Président insiste sur le fait qu'être élu c'est beaucoup de dévouement et un engagement pour l'intérêt général. La classe politique en général est plus qu'honnête. Avec la mise en place du déontologue, on va vers le sans faute. L'exemplarité des élus doit être une ligne conductrice dans la gestion de leurs mandats.

Groupe Intérêt et Esprit Communautaires

M. GADILLE répond à Mme LECOQ que l'Agglomération est en train de travailler sur le problème des Communes afin de trouver une solution.

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

M. GOURDEL précise que le déontologue a pour lui un rôle d'accompagnement des élus face à la complexité des règles juridiques.

Expression des votes :

ABSTENTIONS : M. DETREZ Pierre-Edouard

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BASTID Christian

UNANIMITE

018 Conseil de Développement de Nîmes Métropole : présentation du 1er rapport d'activité annuel

RAPPORTEUR : Mme Tudela Dominique

Contenu des débats

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

M. BOUGET salue le travail réalisé et remercie les membres du Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement a fait émerger des questions pertinentes :

- La ZAC du Marché Gare : Opportunité et pérennité du projet à travers des interrogations sur le modèle économique ou l'accessibilité de la zone.

Le groupe apprécie la volonté d'approche globale du développement de l'Agglomération et trouve pertinents les 7 sujets dont le Conseil de Développement va se saisir en 2023.

Il regrette des problèmes de calendrier et de méthode avec une réactualisation du projet de territoire écrit avant la rédaction du Conseil de Développement et une présentation en Commission avant celle au Conseil de Développement.

Groupe Ensemble pour Nîmes Métropole

Mme TUDELA explique que la présentation a été réglementairement chronologique : le rapport présenté le 10 mai en Conseil de Développement et voté le 15 mai en Conseil Communautaire.

Monsieur Franck PROUST, Président explique que le Conseil de Développement existe depuis un an et a donné lieu à un travail de fonds avec les élus. Les positions du Conseil de Développement viennent alimenter la décision des élus. Il remercie Mme TUDELA et M.TEBIB pour le travail accompli.

PREND ACTE

019 Conseil de Développement de Nîmes Métropole : actualisation de la liste des membres

RAPPORTEUR : Mme Tudela Dominique

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

020 Représentation de Nîmes Métropole au Conseil syndical du Syndicat Mixte SCOT Sud Gard - remplacement de Monsieur Richard FLANDIN

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

Le Président propose au Conseil Communautaire de voter à main levée, celui-ci accepte à l'unanimité.

Monsieur Frédéric ESCOJIDO fait acte de candidature.

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Est élu : - Monsieur Frédéric ESCOJIDO

UNANIMITE

021 Représentation de Nîmes Métropole au Conseil syndical du Syndicat Mixte SITOM Sud Gard - remplacement de Monsieur Richard FLANDIN

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

Le Président propose au Conseil Communautaire de voter à main levée, celui-ci accepte à l'unanimité.

Monsieur Franck PROUST fait acte de candidature.

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Est élu : - Monsieur Franck PROUST

UNANIMITE

022 Désignation d'un représentant de Nîmes Métropole pour siéger au sein du groupe de travail "voirie et espaces publics" de la Commission intercommunale d'accessibilité - remplacement de Monsieur Richard FLANDIN

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

Le Président propose au Conseil Communautaire de voter à main levée, celui-ci accepte à l'unanimité.

Madame Véronique JOUVE SAMMUT fait acte de candidature.

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Est élue : - Madame Véronique JOUVE SAMMUT

UNANIMITE

Personnel

023 Modification du tableau des effectifs

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles

ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. VALADIER Eddy mandataire de M. CHABERT Patrick, M. ROUX David, M. TIBERINO Richard

UNANIMITE

Aménagement du Territoire

024 Actualisation du projet de territoire "Nîmes éco métropole 2032": Approbation

RAPPORTEUR : M. Touzellier Frédéric

Contenu des débats

Groupe des Progressistes

Mme ROUVERAND remercie pour le travail effectué par les services qui ont pensé un projet de territoire ambitieux. Elle relève le fait que l'opposition a pu participer et donner son avis. Elle insiste sur le fait que nous devons vivre différemment notre mobilité, notre alimentation, le logement. Elle regrette juste que la réalisation de la cuisine centrale ait été fixée en 2028.

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

M. BOUGET intervient pour dire que la méthode n'était pas suffisamment sérieuse au vu des enjeux, selon lui, une réactualisation ne suffit pas. Les réunions de travail ne permettaient pas d'aborder les sujets très importants et très complexes. L'avis du Conseil de Développement dit que la réactualisation n'est pas suffisante.

Le mot « zéro-artificialisation » n'apparaît pas dans le document, or, la limitation de l'artificialisation s'impose à nous. Il appelle à être plus lucides sur les potentialités et fragilités de notre population pour répondre à ses besoins.

Il conclut que pour le groupe GUCE, le rendu final apparaît léger et peu ambitieux.

Quelques remarques :

Axe 1 : Agglomération connectée et structurée, on est tous d'accord.

Sur les actions phares :

- La Création d'une 3ème voie à quai : Est-ce Nîmes Métropole qui va prendre en charge le fonctionnement de la navette ?
- Le groupe approuve l'ambition de développer les modes de déplacements doux et notamment le plan vélo. Les pistes cyclables qui apparaissent dans le document concernent aussi le Département, il faut valider si techniquement cela est possible. Il n'y a pas d'objectifs sur Nîmes intra-muros.
- La réalisation du CoNîm reste soumise à beaucoup d'interrogations.

Axe 2 : Une Agglomération productive et dynamique

Il faut trouver une solution pour la Banque Alimentaire. Le projet de cuisine centrale est trop lointain.

Il reste le Palais des congrès mais au vu de l'inflation, ne faudra-t-il pas prévoir une rallonge ?

Magna Porta n'apparaît plus comme une action phare de l'Agglomération.

Enfin sur le dernier Axe ; des actions essentielles que le groupe soutient : la lutte contre les inondations la recherche de fuites...

Pour le logement même avec une réduction de la démographie, Nîmes Métropole n'est pas à la hauteur concernant le logement social.

Groupe Intérêt et Esprit Communautaires

M. NICOLAS : L'actualisation du projet de territoire telle que présentée mobilise pleinement les compétences de notre collectivité. Le groupe IEC pense qu'il faut se projeter sur l'évolution des compétences de l'Agglomération. La question de la restauration scolaire intercommunale est posée mais cela ne suffit pas il faut ouvrir le débat du champ des possibles en matière de compétences y compris celle de l'urbanisme. D'ici la fin du mandat nous devons mener ce travail.

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

M. TOUZELLIER fait remarquer à Monsieur BOUGET que l'opposition était la bienvenue et qu'il aurait aimé que le groupe participe à ce travail.

Il répond qu'en ce qui concerne la zéro-artificialisation, en tant que Président du SCoT, il est en train de travailler dessus avec les inter-SCoTS et la Région. Les éléments seront communiqués avant la fin

de l'année.

Pour la cuisine centrale, 2028 est une date butoir car il faut réaliser l'étude, trouver le foncier et les compensations mais on espère pouvoir réaliser le projet pour 2026.

Monsieur Franck PROUST, Président précise qu'il n'était pas question de rentrer dans les détails, le document se situe sur le plan de la Macro-économie et des pistes de réflexion.

La 3eme voie et le CONim font partis des équipements structurants pour notre territoire pour lesquels il ne lâchera rien.

Pour revenir sur les propos de Rémi NICOLAS, il ajoute, qu'il a été décidé d'organiser un séminaire global pour parler de tous ces sujets. Si l'on veut que notre Agglomération évolue cela passe forcément par des prises de compétences supplémentaires. Le débat ne sera pas simple mais le dialogue est une nécessité.

Expression des votes :

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, M. FERRIER Bruno mandataire de Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BONNE Olivier, Mme GARDEUR Veronique, M. SEGUELA Roger**

UNANIMITE

Projet Alimentaire Territorial

025 Convention de partenariat entre le Département du Gard et Nîmes Métropole pour le déploiement du Projet Alimentaire Territorial de Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

Contenu des débats

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

Mme MENUT prend la parole au nom du groupe pour se réjouir de ce partenariat autour du PAT. Le groupe souhaite savoir si des mesures sont prévues pour lutter contre l'inflation alimentaire ?

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

Monsieur Franck PROUST, Président précise qu'il ne pense pas avoir la maîtrise du jeu et que cette demande devrait être faite aux distributeurs et autres acteurs...

Groupe Ensemble pour Nîmes Métropole

Mme RICHARD précise que l'Agglo rencontre régulièrement les partenaires mais que l'Agglo n'a pas de pouvoir pour jouer sur les prix.

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

Mme MENUT explique qu'elle a retenue trois mesures de lutttes contre le manque d'eau : valorisation des eaux usées, utilisation de l'eau des bassins de rétention mais qu'elle n'a pas noté la 3^{ème}.

Monsieur Franck PROUST, Président, précise que la 3eme mesure est liée à un projet spécifique de retenues d'eau dans la Vaunage qui permettraient d'allier l'aspect loisirs et l'irrigation.

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

Mme MENUT évoque la désalinisation de l'eau de mer.

Monsieur Franck PROUST, Président, répond que l'Agglomération n'a pas de façade sur la mer.

Groupe des Progressistes

Mme ROUVERAND souhaite communiquer un élément : Le Département est très impliqué dans l'alimentation depuis des années. Le partenariat, entre toutes les collectivités : Département, Ville de Nîmes, Nîmes Métropole et Région, est une richesse pour les années à venir.

Expression des votes :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme ACHKAR Laïla, M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. CAMPELLO Jean-marc, M. VALADIER Eddy mandataire de M. CHABERT Patrick, Mme DE GIRARDI Claude, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GARDEUR Veronique, Mme LIMONES Florence, Mme MENUT Jo, Mme NICOLAS Helene, M. NICOLAS Rémi, M. PLANTIER Julien, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, Mme SARTRE Huguette, M. TIBERINO Richard

UNANIMITE

026 **Convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la Chambre d'Agriculture du Gard pour l'accompagnement des projets de transmission d'exploitations agricoles**

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, Mme DE GIRARDI Claude, Mme GARDEUR Veronique, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. TIBERINO Richard

UNANIMITE

027 **Reversement d'une subvention au Pôle Métropolitain Nîmes Alès en application de la convention N° 2021-R76-724 relative à l'attribution d'une subvention de la DRAAF à la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole pour une action sur la thématique "Offre Alimentaire"**

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BOLLEGUE Jacques, M. CAMPELLO Jean-marc, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. DURAND-COUTELLE Jean-François, M. FABREGOUL Olivier, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme MENUT Jo, M. NICOLAS Rémi, M. PLANES Patrice mandataire de M. QUITTARD Patrice, M. TIXADOR Gilles, M. VALADIER Eddy

UNANIMITE

028 **Participation de Nîmes Métropole au capital social de la SCIC Vignobles Associés pour abonder un fonds solidaire de soutien à l'installation de jeunes vigneron - désignation d'un représentant de Nîmes Métropole appelé à siéger au sein de l'assemblée générale de la SCIC Vignobles Associés**

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

M. CLEMENT intervient pour dire qu'il souscrit à cette démarche mais qu'il se pose la question du précédent qui pourrait être créé pour d'autres secteurs de l'agriculture qui ont les mêmes contraintes.

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

M. TOUZELLIER répond que la démarche est celle de la SCIC. A ce jour il n'y en a que deux : une en Ardèche et la SCIC des Vignobles. Cette initiative sera surement démultipliée. Il précise qu'au bout de 3 ans le capital peut être récupéré.

Le Président propose au Conseil Communautaire de voter à main levée, celui-ci accepte à l'unanimité.

Madame Fabienne RICHARD fait acte de candidature.

Expression des votes :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BOLLEGUE Jacques, Mme DE GIRARDI Claude, M. PIO Christophe
Messieurs Bernard ANGELRAS, Michel VERDIER ne prennent pas part au vote et quittent la salle.

Est élue : - Madame Fabienne RICHARD

UNANIMITE

Développement Economique

030 Attribution d'une subvention à l'Université de Montpellier (IUT de Nîmes)

RAPPORTEUR : M. Valade Daniel-Jean

ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

Environnement

029 Convention de partenariat pour la collecte des textiles entre PHILTEX AND RECYCLING SARL et Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : M. Angelras Bernard

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **Mme DE GIRARDI Claude, Mme MENUT Jo**

UNANIMITE

Développement Economique

032 Convention financière 2023 entre Nîmes Métropole et l'association INITIATIVE GARD

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. ANGELRAS Bernard, M. FABREGOUL Olivier, Mme MENUT Jo, Mme WOLBER Valentine mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme WOLBER Valentine**

UNANIMITE

031 Attribution d'une subvention à l'association Les Incroyables Possibles pour la gestion et l'animation du FabLab de Nîmes

RAPPORTEUR : M. Valade Daniel-Jean

Contenu des débats :

Groupe : La Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste »

M. DETREZ explique que le Fab Lab est un outil extraordinaire au service du Développement Economique. Le groupe vote favorablement en espérant que le soutien de Nîmes Métropole va se renforcer.

Suite aux bruits courant sur un nouveau site pour le Fab Lab, il demande des informations.

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

M. VALADE répond que l'EERIE a été vendu avec une grande satisfaction car cela permet de faire de grosses économies. Le Fab Lab peut continuer ses activités à l'EERIE jusqu'à la fin de l'année, il devra après déménager. Nîmes Métropole œuvre afin que cette structure, saluée par tous, puisse continuer ses travaux.

Monsieur Franck PROUST, Président, explique qu'un partenariat est envisagé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Expression des votes :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

033 Attribution d'une subvention à l'association LEADER NIMES au titre de l'année 2023

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BASTID Christian**

UNANIMITE

Monsieur le Président sort de la salle, Monsieur Frédéric TOUZELLIER 1^{er} Vice-Président préside la séance pour les délibérations 34 et 35.

034 Lancement de l'inventaire des zones d'activités prévu par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 sur le territoire de Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : M. Touzellier Frédéric

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. VALADE Daniel-Jean**

UNANIMITE

| | |
|---------------------------|--|
| 035 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Dions pour la réhabilitation et l'embellissement du coeur de village</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BOLLEGUE Jacques, M. PROUST , M. VALADE Daniel-Jean</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 036 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Gervasy pour la création d'un parking de covoiturage</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : M. GILLI Serge mandataire de Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. GILLI Serge, M. VALADE Daniel-Jean</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| <i>Culture Traditions</i> | |
| 037 | <p>Fixation des tarifs des entrées du Nîmes Métropole Jazz Festival, édition 2023</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : M. ROUX David, M. VALADE Daniel-Jean</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 038 | <p>Attribution d'une subvention à l'association Jazz 70 pour l'organisation du festival off 2023 du Nîmes Métropole Jazz Festival et d'actions en faveur des écoles de musique du territoire de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme DE GIRARDI Claude, M. PIO Christophe, M. VALADE Daniel-Jean</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |

| | |
|-----|--|
| 039 | <p>Attribution d'une subvention à l'association Da Storm pour ses actions intercommunales 2023 autour du festival « Tout simplement Graffiti » et « Tout Simplement Hip Hop »</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. TOUZELLIER Frédéric</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 040 | <p>Attribution d'une subvention à l'association Eurek'Art pour son action culturelle 2023 autour de balades artistiques en paysages « Chemins de Traverses »</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 041 | <p>Attribution d'une subvention à l'association Negpos pour son action intercommunale 2023 autour du camion numérique « Makerspace Truck »</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 042 | <p>Attribution d'une subvention à l'association Rakan pour ses actions culturelles 2023</p> <p>RAPPORTEUR : M. Vincent Joël ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme DE GIRARDI Claude</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |

Développement Durable

043 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Caveirac pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BELHAJ Halim**

UNANIMITE

044 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Montagnac pour la modernisation du réseau d'éclairage public

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique**

UNANIMITE

045 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Redessan pour la modernisation du réseau d'éclairage public

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. GAILLARD Maurice, Mme TRONC Marie-pierre**

UNANIMITE

046 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Rodilhan pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Buffalon

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

| | |
|---------------|--|
| 047 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Dionisy pour la modernisation du réseau d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 048 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Gervasy pour la modernisation du réseau d'éclairage public</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme SARTRE Huguette, Mme SOLANA Carole</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 049 | <p>Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Mamert du Gard pour la rénovation énergétique de la mairie et l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation</p> <p>RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. BONNE Olivier, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. BONNE Olivier mandataire de M. DOUAIS Xavier, M. PIO Christophe, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| <i>Social</i> | |
| 050 | <p>Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat 2023 avec l'association Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole.</p> <p>RAPPORTEUR : M. Granat Jean-Jacques ABSTENTIONS : CONTRE : Mme GARDET Laurence <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, M. BELHAJ Halim, M. BELHAJ Halim mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. CAMPELLO Jean-marc, M. COURDIL Francois, M. BONNE Olivier mandataire de M. DOUAIS Xavier, M. ESCOJIDO Frédéric, Mme LEBLOND Tiphaine, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. PASTOR Frédéric, Mme</p> |

RICHARD Fabienne mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurélie, Mme RICHARD Fabienne, Mme ROULLE Sophie, Mme SOLANA Carole

MAJORITE

051 Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention de partenariat 2023 avec l'association Trisomie 21 Gard.

RAPPORTEUR : M. Granat Jean-Jacques

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme RICHARD Fabienne mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, Mme RICHARD Fabienne, Mme SOLANA Carole

UNANIMITE

Habitat

052 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Agence Départementale pour l'information sur le Logement (ADIL) du Gard, pour l'année 2023 et autorisation donnée au Président ou son représentant de signer la convention afférente.

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BASTID Christian, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. FABREGOUL Olivier, Mme LECOQ Hélène mandataire de Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, Mme LECOQ Hélène, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme SOLANA Carole, M. TIBERINO Richard, M. TIXADOR Gilles

UNANIMITE

Mobilité Transport

053 Commune de Bernis - Acquisition de la parcelle cadastrée AX 118 en vue de la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM)

RAPPORTEUR : M. Campello Jean-Marc

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ARTAL Joseph, M. ARTAL Joseph mandataire de M. BERTIER Jean-francois, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. VOLEON Daniel mandataire de M. MARQUET Daniel, M. VOLEON Daniel

UNANIMITE

| | |
|-----|---|
| 054 | <p>Convention de délégation de compétence en application de l'article</p> <p>L5216-5 VII du CGCT pour l'aménagement d'une voie réservée aux transports en commun le long de la RD40 entre Caveirac et l'entrée de Nîmes entre le Département et Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : M. Campello Jean-Marc ABSTENTIONS : M. CLEMENT Bernard, M. DETREZ Pierre-Edouard CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, Mme GARDEUR Veronique, Mme BERGOGNE Catherine mandataire de Mme GIANNACCINI Maryse, M. NICOLAS Rémi, M. PLANTIER Julien, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, Mme SARTRE Huguette, M. TIBERINO Richard</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 055 | <p>Protocole d'accord transactionnel de mise en œuvre des conditions particulières définies dans l'acte authentique d'acquisition partielle de l'immeuble EH906 sis 8 rue de l'abattoir - réalisation T2 Diagonal</p> <p>RAPPORTEUR : M. Campello Jean-Marc ABSTENTIONS : M. DETREZ Pierre-Edouard CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BERKANI Abderzak, M. BOLLEGUE Jacques, M. BONNE Olivier, Mme RAINVILLE Marie-France mandataire de M. DALMAS Alain, M. BONNE Olivier mandataire de M. DOUAIS Xavier, Mme RAINVILLE Marie-France</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 056 | <p>Avenant 1 à la convention coopération pour le transport des usagers commerciaux entre la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et la Région Occitanie.</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude ABSTENTIONS : CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BERKANI Abderzak, Mme BOURGADE Mary, M. GADILLE Gilles, Mme GARDET Laurence</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> |
| 057 | <p>Modalités de coordination du dispositif mis en œuvre pour les personnels des forces de la sécurité intérieure sur le réseau de transport urbain</p> <p>RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude</p> <p><u>Contenu des débats</u> :</p> <p>Groupe Rassemblement National</p> <p>M. JACOB intervient en disant que tout ce qui va dans le sens de plus de sécurité va dans le bon sens. Les usagers et chauffeurs de bus alertent les élus du Rassemblement National quant à la situation de</p> |

certaines lignes : insultes, agressions, caillassages. C'est sur ces lignes qu'il faut agir en priorité. Il précise qu'il doute de l'efficacité de ce dispositif.

Groupe Union pour le Développement de notre Territoire

M. SCHIEVEN répond que dès le 1^{er} janvier 2024 des policiers nationaux vont venir en renfort : la Police des transports. Il comprend l'intervention de M. Jacob car effectivement il y a des lignes particulières comme la Tempo 100 sur lesquelles il y a eu des agressions. Il ajoute qu'un apport de 14 policiers nationaux va intervenir dans le département dont 7 seront affectés à l'Hôtel de Police de Nîmes.

Mme DE GIRARDI précise qu'il serait intéressant de plus communiquer pour augmenter le nombre de personnels qui voyagent.

Monsieur Franck PROUST, Président approuve. Il faudrait renforcer le travail auprès de la Police et la Gendarmerie.

ABSTENTIONS : M. ARTAL Joseph, M. ARTAL Joseph mandataire de M. BERTIER Jean-francois
CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. GILLI Serge mandataire de Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. GILLI Serge

UNANIMITE

058 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Milhaud pour des travaux de rénovation de la route de Nîmes

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. GILLI Serge mandataire de Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. GILLI Serge, Mme SOLANA Carole

UNANIMITE

059 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Redessan pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité du chemin du Mas de l'Avocat

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. GILLI Serge mandataire de Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. ARTAL Joseph, M. ARTAL Joseph mandataire de M. BERTIER Jean-francois, M. CONTASTIN Christophe, M. GILLI Serge

UNANIMITE

Politique de la Ville

060 **Contrat de ville 2015-2023 de Nîmes Métropole : attribution de subventions dans le cadre de son appel à projets 2023**

RAPPORTEUR : M. Tiberino Richard

ABSTENTIONS : M. JACOB Thierry, M. TIXADOR Gilles

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BASTID Christian, M. BEAUME Frederic, M. CAMPELLO Jean-marc, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. COURDIL Francois, M. BONNE Olivier mandataire de M. DOUAIS Xavier, M. ESCOJIDO Frédéric, Mme LEBLOND Tiphaine, M. VOLEON Daniel mandataire de M. MARQUET Daniel, Mme LEBLOND Tiphaine mandataire de M. PASTOR Frédéric, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. VOLEON Daniel

UNANIMITE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 heures 15

Le Président,
Franck PROUST

